



BULLETIN MUNICIPAL

ANNEE 2024



SAINTE CYR DU DORET

L'édito du Maire Ghislaine GOT

Cette année 2023 fut marquée par plusieurs événements.

Départ du secrétaire de Mairie en février après deux ans passés avec nous, pour attendre l'arrivée de notre secrétaire actuelle, Hélène reste en poste pendant 4 mois.

Le premier juillet 2023, installation de Madame Gwendoline RIPOLL secrétaire rédacteur qui s'adapte très vite à notre région et surtout à notre commune. Son expertise, son expérience, ses connaissances et son professionnalisme nous apportent un véritable agent de liaison avec les administrés et nos partenaires communautaires.

Le 16 juin un séisme d'une forte magnitude (5,3) dont l'épicentre était situé à la Laigne, commune très impactée ainsi que Cram Chaban et la Grève sur le Mignon. Sur notre commune de nombreuses fissures dont certaines assez importantes ont fait l'objet de dépôt d'une soixantaine de dossiers. La commune fut reconnue catastrophe naturelle en juillet.

Le dernier trimestre a été aussi marqué par une pluviométrie très importante qui a vraiment bousculé le travail de nos agriculteurs pour faire leurs semailles.

Cette année comme dans de nombreuses communes, nous avons vécu deux démissions au sein du conseil municipal dont une de ma première adjointe qui a souhaité rester conseillère municipale, remplacée par Monsieur Didier DENIS, la seconde d'un conseiller municipal non remplacé.

Notre année se termine par le départ d'un de nos agents techniques Monsieur Daniel MEYER. Après la cérémonie des vœux, je lui ai remis la médaille d'honneur communale, régionale, départementale ainsi que le diplôme délivré par la Préfecture. Daniel était en poste depuis le premier septembre 1996, il connaissait parfaitement la commune et savait diriger les travaux en plus d'être un très bon bricoleur. Merci Daniel pour tout, il me reste à lui souhaiter tout le meilleur pour cette retraite bien méritée. M. Mickaël SIRE rejoindra notre équipe d'agents communaux le 26 février en remplacement de Daniel.



Sur notre communauté de communes, deux événements sont apparus: A Ferrières, le pôle des services publics Aunis Atlantique bâtiment remarquable qui regroupe le siège de la communauté de communes, la trésorerie, l'office de tourisme, une antenne du parc du marais poitevin et une annexe de la chambre d'agriculture. Et L'ancienne laiterie de Saint Jean De Liversay qui vient récemment d'entamer sa deuxième vie: pôle social et solidaire, la recyclerie et des espaces bureau.

Merci à Nathalie Adjointe à la communication et à l'animation communale avec l'aide de Gwendoline pour la réalisation de ce bulletin.

Merci aux Adjointes et aux Elus qui par leur engagement contribuent à faire vivre les différentes commissions dans la légalité.

Je vous souhaite à toutes et à tous une très belle Année 2024.

Bien Amicalement, Le Maire, Ghislaine GOT



Les Membres du Conseil Municipal



Didier DENIS
Adjoint



Audrey DENIMAL FLEURY
Adjointe



Nathalie SCHOPPE
Adjointe



Agnès APPERCE
Conseillère municipale



Aurélie BOUYER
Conseillère municipale



Aurore CASTELLIER
Conseillère municipale



Benjamin DELAIRE
Conseiller municipal



Cyrik CHAUVIN
Conseiller municipal



David SOUCHET
Conseiller municipal



Fabien CHEVALIER
Conseil municipal



Johanna GRASSET
Conseillère municipale



Marie-bénédicte DUVIVIER
Conseillère municipale



Elodie VIAUD
Conseillère municipale

Quelques réalisations effectuées depuis le début du mandat

- Sécurisation carrefour La Mouche.
- Application Panneau Pocket informations et alertes de la Commune (voir encart page 9).
- Installation de deux Défibrillateurs.
- Restauration du mur du Cimetière et peinture des portails.
- Alarme Mairie et Atelier.
- Travaux de voirie sur plusieurs routes communales.
- Réfection de la toiture Mairie et Salle des fêtes.
- Installation de deux abris bus Fraigneau et Morvins.
- Restauration des ponts l'aboteau et la chaume.
- Mise en place des bornes biodéchets couvercle marron qui permettent de trier facilement vos déchets de cuisine.

Sécurisation de La Mouche



Emplacements des défibrillateurs



Pont de la chaume

Petit pont de l'aboteau



Arrêt Fraigneau



Arrêt Morvins

Projets 2024

- Changement des canalisations d'eau potable en cours à partir de la route de Fontenay le Comte jusqu'à Morvins.
- Sécurisation de la route de l'aboteau après le pont .
- Aménagement du carrefour de Morvins.
- Dossier Adressage la Poste (voir article page 11)
- Ecoulement d'eau lotissement les Sables
- D E C I maillage du territoire pour la défense incendie (en cours)
- Plan Communal Sauvegarde (PCS) en cours (voir page 8)
- Etude Acoustique pour la Salle des fêtes.
- Signalétique et logiciel Cimetière.
- Une Superette API dans notre village partenaire de producteurs locaux ouvertes 24h /24 et 7j/7 accessibles à tous (voir page 9).
- Chaque jeudi à partir de 18 h00 un food truck pizza près de la Mairie.
- Création d'un point d'arrêt de transport scolaire devant la mairie.
- Réalisation d'un site internet propre à la commune.
- Restauration du Pont de l'Angle d'Oie.
- Réfection du marquage au sol.

Travaux de Morvins, chantier en cours sur la D 116 autrement dit route de Fontenay le Comte.

Des travaux ont lieu, suite à la demande de la commune depuis un certain nombre d'années de sécuriser le virage de Morvins, traversé quotidiennement par les enfants pour prendre le bus, route du Moulin Maingot. Un plateau surélevé va donc être réalisé, cette route étant une Départementale, les travaux doivent se faire conjointement avec les services du Département. Tous les travaux pour lesquels le Département apporte son concours financier, sont assortis d'une interdiction de travaux durant cinq ans (raccordement individuel, Eaux Usées, Eau Potable, etc.). Un courrier informant les riverains de cette interdiction leur a été remis.

Les études ayant mis en évidence que la canalisation eau potable en fibrociment n'était plus en sécurité. Il a alors été décidé de la remplacer, de même que le réseau eaux usées juxtaposé, initialement installé avec deux pompes de relevage entre Morvins et le bourg de St Cyr du Doret. le coût de fonctionnement et d'entretien à la RESE, a été réétudié, une meilleure répartition des pentes permet un projet sans ces pompes. Toutes ces modifications impliquent une reprise des réseaux d'eaux, du monument aux morts pour l'eau potable et de l'embranchement de la rue du Beurre pour les eaux usées. Ces Travaux devant être effectués avant la création du plateau de sécurisation du passage piéton de Morvins.

Cependant ces travaux ne peuvent se faire sans porter préjudice au trafic assuré par cette départementale. Le Département a donc mis en place des déviations par d'autres axes départementaux dont il assure l'entretien et non par des voies communales qui ne sont pas de sa compétence.

Il a été difficile de limiter l'utilisation de notre voirie au trafic détourné, ce qui a entraîné beaucoup de nuisances aux riverains.

La buse traversant la D116 sera remplacée par le département, afin d'assurer son rôle initial.

Il reste encore de nombreuses semaines avant que la D 116 soit rouverte définitivement à la circulation, causant encore un certain temps, des nuisances, aux uns et aux autres !

Vous remerciant de votre compréhension, pour la sécurité de nos enfants. Didier DENIS



L'eau, élément indispensable à la vie, tant convoité l'été et tant craint l'hiver. Après plusieurs hivers successifs peu arrosés, voici une première année d'excès. « Les dix années de vaches maigres font suite au dix années de vaches grasses ». « Inondation avant la Toussaint, 5 ou 7 inondations durant l'hiver ». Hé oui, les anciens eux savaient !

Aujourd'hui, nous sommes désemparés face aux intempéries. Des structures nouvelles se mettent en place pour gérer les phénomènes dit exceptionnels, mais les décisions tardent. Les dossiers (de plus en plus complexes) sont dans les différents services en cours d'instruction, afin qu'ils puissent répondre aux multitudes de critères indispensables, pour une autorisation de travaux.

Fin octobre, début novembre 2023, des pluviométries exceptionnelles entraînent une montée des niveaux des cours d'eau non entretenus; des digues se rompent; l'inondation arrive, des fermes des communes voisines doivent être évacuées. Il faut reprendre en considération cette nouvelle hypothèse, et donc remettre de nouvelles études sur la table.

Les épisodes se succèdent, il est déjà trop tard pour les semis de blé tendre, mettre du blé dur si on trouve de la semence et la saison risque aussi d'en être passée. Que des cultures de printemps ? La période de ces semis sera très cruciale pour les exploitations !

Contrats, autorisations, mesures compensatoires, nous ont conduit déjà à trois années consécutives sans travaux d'entretien dans les marais de l'Aunis.

La rupture de la digue de la rivière « le Curé » dans le « Marais Plan » de Nuaillé, le canal de la « Brune » reçoit ce que le Curé ne peut évacuer, prenant des côtes jamais atteintes (2.40 m) elle aussi n'est plus en mesure de faire face, débordant à son tour dans le canal de la Banche à la hauteur des « Marais de la Groie » à Marans. Ces eaux bien plus hautes que celles de la Banche, se trouvent prioritaires sur celles du bassin de la Banche atteignant dès lors (2.10 m). Des vents d'Ouest pendant ces épisodes tempétueux, empêchent la mer de se retirer normalement, ne laissant qu'à peine quatre heures par marée basse, la possibilité à l'eau douce de rejoindre la mer sur un cycle d'environ douze heures quinze.





Le SIAH (Syndicat Intercommunal d'Aménagement Hydraulique)

Le SIAH de la Banche, n'est pas en reste de difficultés. Son budget 2023 avec une 1ère tranche de travaux CTAO (80 000 € subventionnable) est rejeté par les représentants des communes, un nouveau budget couvrant les frais de fonctionnement est lui adopté.

Cette année 2024, se heurte également aux participations des uns et des autres, pour ne pas hypothéquer l'avenir par des emprunts, nous ne pourrions réaliser cette 1ère tranche de travaux que très partiellement. Son Comité Syndical devra se prononcer début avril.

En attendant que les travaux d'entretien de la Banche ne soient plus une charge aux six communes, mais deviennent compétence du SYRIMA structure Gémapienne financée par nos taxes GEMAPI, peu de choses se feront.

Lorsque le kWh était à 0.07 € on pouvait, mais le pompage n'est plus envisageable avec un tarif à 0.35 € le kWh, sachant que deux pompes consomment 160 kWh, soit pour un coût de 15 000 € par mois de pompage ! Ce n'est plus tenable ! Les deux pompes en 12 heures par jour (portes fermées) refoulent 86 000 m³, les portes ouvertes deux fois 6 heures sur 24 h rejettent 500 000 m³.

Une pluviométrie de 300 mm, sur les 10 000 ha du bassin versant de la Banche, c'est 30 millions de m³, si l'on considère que 50 % de l'eau s'infiltré, il faudra à la Banche 30 jours à 0.5 M m³ pour évacuer les 15 M restants.

Didier DENIS, président du SIAH de la Banche.

Panneau Pocket

Les informations et alertes de la Commune sont sur PanneauPocket

100% GRATUIT

100% ANONYME

SANS PUBLICITÉ

- 1 Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code
- 2 Recherchez ensuite sur PanneauPocket la commune, le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"
- 3 Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel

Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com



Superette A P I milieu d'année 2024

Son emplacement est prévu au croisement des routes D206 et D116



NOS SUPÉRETTES Api :

Des supérettes **libre-service**, accessibles à tous, **toujours ouvertes**, avec une **présence quotidienne à heures fixes**.

Présence quotidienne
d'un gestionnaire à heure fixe

700 produits
à prix supermarché

Conçues et fabriquées
en France

Wahou!



Accessibles
à tous,tes

Un espace dédié
aux producteurs locaux

Ouvertes
24H/24 - 7J/7

PETITES À L'EXTÉRIEUR, GRANDES À L'INTÉRIEUR !

Api, ce sont des supérettes de 40m², avec des rayons frais, surgelés, droguerie & ambiant. Vous y trouverez tout l'essentiel des produits du quotidien, à petits prix.



PRODUITS FRAIS



ÉPICERIE



MAISON & HYGIÈNE



PRODUITS LOCAUX



SURGELÉS



BOISSONS

COMMENT ÇA MARCHE ?

1



Je crée mon compte en moins d'1 minute, et j'obtiens mon QR code unique, ma clé de la supérette !

2



Je scanne mon QR Code à l'entrée et "Wahou !", la porte s'ouvre !

3



Je fais mes courses en toute liberté ! Je passe à la caisse automatique, et je règle avec ma carte bancaire.

4



Je sors le panier rempli et j'accède à mon historique d'achats dans mon espace client.

REMETTONS LES supérettes
au CENTRE DES villages



Les épiceries de villages représentent des lieux incontournables de passage, de rencontres, d'habitudes.

Elles étalent, avec l'église et la boulangerie, tout ce qui fait l'âme d'un village.

API, ce sont des supérettes nouvelles, connectées et toujours ouvertes, avec une présence quotidienne, qui remplissent leur fonction originelle et essentielle de proximité et de lien social que la campagne mérite de retrouver.

Parce que nous voulons une campagne plus dynamique, plus équitable, plus connectée, plus autonome.



L'adressage

Afin de répondre à une exigence réglementaire, la commune est obligée de revoir l'intégralité de l'adressage sur son territoire, pour permettre une prise en charge rapide des services de secours.

Votre adresse actuelle risque donc de devoir être modifiée, la mairie vous accompagnera dans vos démarches le cas échéant.

Le plan communal de sauvegarde (PCS)

Le PCS est un plan qui contribue, à l'échelle communale, à la prévention des risques et à la gestion des crises associées.

Le PCS organise, sous l'autorité du maire, la préparation et la réponse au profit de la population lors des situations de crise. Il prévoit en particulier :

- le regroupement de l'ensemble des documents de compétence communale contribuant à l'information préventive et à la protection de la population,
- les mesures immédiates de sauvegarde et de protection des personnes (au regard des risques connus),
- l'organisation nécessaire à la diffusion de l'alerte et des consignes de sécurité,
- le recensement des moyens disponibles et la définition de la mise en œuvre des mesures d'accompagnement et de soutien de la population.

Si vous souhaitez être inscrits sur la liste des personnes vulnérables, merci de prendre contact avec la mairie.

Etat civil

- 1 Mariage
- 36 décès (présence d'un EHPAD sur la commune)
- 6 naissances
- 3 PACS

Pluviométrie

Merci à Serge de nous fournir tous les ans la pluviométrie

Janvier	166 mm	Juillet	39 mm
Février	36.5 mm	Août	40 mm
Mars	127.5 mm	Septembre	110 mm
Avril	49 mm	Octobre	228 mm
Mai	47.5 mm	Novembre	234 mm
Juin	63.5 mm	Décembre	145 mm

soit un total de 1 286 mm en 2023 contre 588 mm en 2022

INFOS PRATIQUES

HORAIRES D'OUVERTURE :

Lundi - Mardi - Jeudi -Vendredi

de 8h30 à 12h00

Vendredi

de 13 h00 à 17h00

NOUS CONTACTER ;

05.46.27.83.18

stcyrdudoret@wanadoo.fr

Adresse : 3 route de Fontenay le Comte

17170 SAINT CYR DU DORET

Uniquement en cas d'urgence en dehors des heures d'ouverture de la mairie

06.08.61.97.45

SAMU

15

Allo Service Public et Tabac Info service

3989

Police - Gendarmerie

17

SOS Viols

08.00.05.95.95

Pompiers

18

Centre Anti Poison

05.56.96.40.80

Numéro d'Urgence Européen

112

Alcool Info Service

09.80.98.09.30

Personnes sourdes ou malentendantes

114

Sida Info service

08.00.84.08.00

Allo Enfance Maltraitée

119

Drogues Info Service

08.00.23.13.13

Violences Femmes Info

3619

Centre de Vaccination Covid

05.32.92.06.01

Lutte contre la maltraitance

3977

Inscription sur liste électorale

Vous avez jusqu'à fin avril pour vous inscrire sur les listes électorales afin de pouvoir voter lors des élections européennes.

Vous pouvez soit le faire en utilisant le lien suivant :

https://www.authentification.service-public.fr/auth/realms/service-public/protocol/openid-connect/auth?client_id=dile&scope=openid&response_type=code&code_challenge=LLxe8NC2DwsT6kpMht6GeWwXVz8u3ROttYTqThubMdo&code_challenge_method=S256&response_mode=fragment&redirect_uri=https%3A%2F%2Fwww.inscriptionelectorale.service-public.fr%2Flogin&nonce=test&state=Lw%3D%3D

Ou en vous présentant en mairie aux horaires d'ouverture, avec votre carte d'identité et un justificatif de domicile.

Recensement citoyen à partir de 16 ans

A partir de 16 ans (et dans les 3 mois qui suivent leur anniversaire), les jeunes de la commune doivent effectuer leur recensement citoyen ou militaire.

➔ Quels sont les avantages ? Le recensement est une démarche citoyenne, qui s'inscrit dans le Parcours Citoyenneté et qui permet :

- d'être convoqué(e) à la Journée Défense et Citoyenneté (JDC),
- d'être inscrit(e) automatiquement sur les listes électorales à partir de 18 ans.

Ensuite, l'attestation de participation à la JDC permet d'accéder aux examens et concours d'Etat : CAP, Bac, permis de conduire ou lors d'un volontariat, militaire ou civil.

➔ Où effectuer le recensement citoyen ? À la mairie directement

➔ Quels documents sont nécessaires ? Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou un passeport), un livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Divagation d'animaux

Nous rencontrons de nombreux problèmes de divagations de chiens sur la commune (hors chiens de chasse en actions de chasse), un arrêté a donc été pris comportant les articles suivants :

- Tout chien circulant sur la voie publique doit être constamment tenu en laisse c'est à dire relié physiquement à la personne qui en a la charge dans toute la partie agglomérée de la commune de Saint Cyr du Doret (y compris, chemins, sentiers, voies et parkings publics ou privés ouverts à la circulation pédestre ou véhiculée). Cependant, une tolérance pourra être consentie à l'appréciation des agents verbalisateurs, pour les chiens non classés dangereux au sens du Code Rural et de la Pêche Maritime, sociables (y compris avec leurs congénères) et ayant bénéficié d'un « dressage » permettant à leur maître d'avoir sur eux un contrôle effectif, immédiat et permanent.
- Les chiens ne sont laissés en liberté que dans l'enceinte des propriétés ou des lieux qu'ils gardent que lorsque toutes les issues ont été fermées, afin d'éviter tout accident ou divagation.

Chiens de catégorie 1 ou 2

En ce début d'année, nous vous rappelons vos obligations en tant que détenteur de chien catégorisé à fournir à la mairie :

- Permis de détention (à demander à la mairie)
- Attestation d'assurance spécifique à jour
- Carnet de vaccination à jour
- Certificat de stérilisation
- Attestation d'aptitude
- Évaluation comportementale
- Identification du chien



Les chiens soumis à ces obligations sont les suivants :

1ère catégorie : chiens d'attaque

Il s'agit d'animaux aux origines généalogiques inconnues, c'est-à-dire non inscrits au Livre des Origines Françaises (L.O.F.).

Ils sont de trois types :

- Staffordshire terrier et American Staffordshire terrier (ces deux types de chiens sont communément appelés "pit-bulls") ;
- Mastiff, communément appelés "boer-bulls" ;
- Tosa.

2ème catégorie : chiens de garde et de défense

Il s'agit de chiens de garde et de défense dont l'appartenance à une race est attestée par une déclaration de naissance ou par un pedigree (inscriptions au L.O.F.).

Il peut s'agir de :

- Staffordshire terrier,
- American Staffordshire terrier,
- Rottweiler,
- Tosa
- ou de chiens assimilables par leur morphologie aux rottweilers.

Déjections canines

Nous vous rappelons que les déjections canines sont interdites selon l'article R 632-1 du code pénal,

merci de procéder au ramassage des crottes émises par vos chiens sur tout territoire extérieur à votre propriété.

Il s'agit d'un acte de bon sens qui doit être respecté par tout citoyen.

La possession d'un animal de compagnie entraîne des responsabilités dont l'enlèvement des déjections fait partie.

Nous vous remercions pour votre compréhension et comptons sur votre civisme.

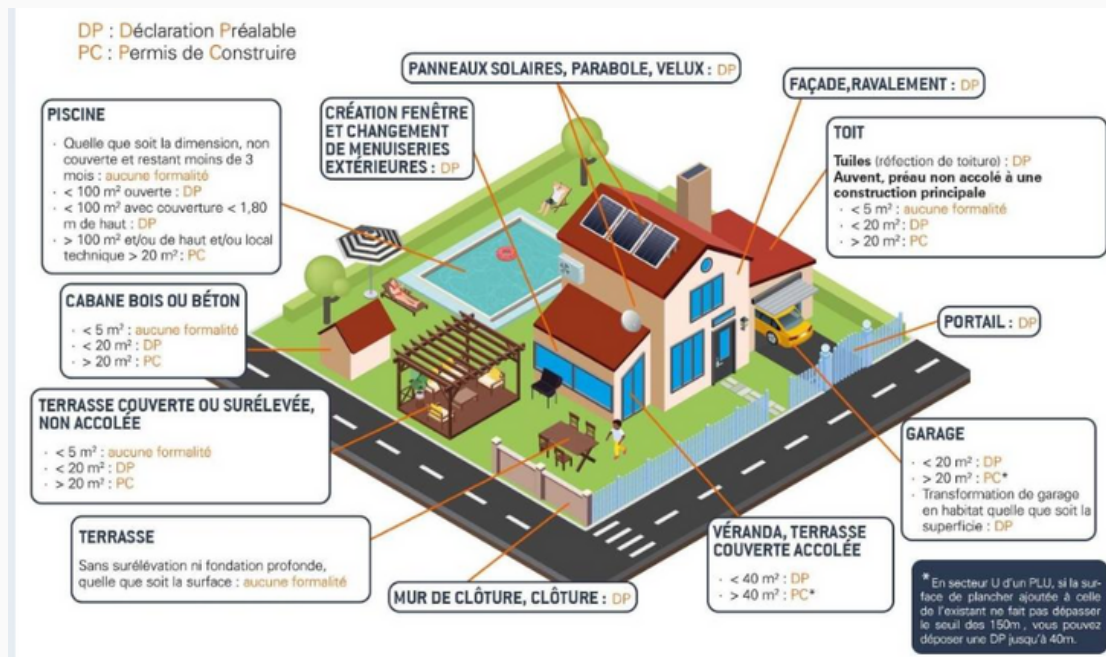
Urbanisme

Qq infos sur le service urbanisme de la CDC :

Le service Instructeur ne prend pas les appels le lundi. Il reçoit les pétitionnaires de préférence sur rendez-vous du mardi au vendredi (9h-12h / 14h-16h).

Constituer et déposer une demande d'urbanisme :

En fonction de la nature et de l'importance des travaux, le projet est soumis soit à permis (aménager, construire, démolir), soit à déclaration préalable. Pour savoir quelle demande d'urbanisme déposer en fonction des travaux à effectuer et quel formulaire remplir, vous pouvez consulter le site du service public.



La commune sur laquelle se situe le terrain objet de la demande d'urbanisme est le guichet unique pour le dépôt de toute demande d'urbanisme. Vous devez fournir 1 exemplaire de la demande (formulaire + pièces). La mairie transmet ensuite la demande au service Instructeur de la CDC qui se charge du suivi administratif et technique.

Le service Instructeur vérifie que la demande présente toutes les pièces et informations nécessaires à l'instruction du projet. Il examine la compatibilité du projet avec les dispositions d'urbanisme en vigueur. Enfin, il établit un projet de décision qui est transmis au maire de la commune.

À compter du dépôt en commune d'une demande complète, le délai d'instruction est de :

- Pour un certificat d'urbanisme opérationnel : 2 mois
- Pour un permis d'aménager, de construire : 3 mois
- Pour un permis de construire maison individuelle : 2 mois
- Pour un permis de démolir : 2 mois
- Pour une déclaration préalable : 1 mois

Vous serez informé par courrier et dans le mois qui suit le dépôt du dossier en mairie, d'une modification du délai d'instruction et/ou d'une demande de pièces complémentaires.

Vous pouvez également déposer votre dossier directement en ligne sur le portail suivant : <https://cdc-aunislantique.urbanisme17.fr/gnaucdcaunislantique/#/>

Les ordures ménagères

Collecte 2024

Mon calendrier DE COLLECTE 2024 en Aunis Atlantique



COMMENT ÇA MARCHÉ ?

Les emballages sont collectés toutes les semaines. Les ordures ménagères sont collectées 1 semaine sur 2. La couleur de votre commune correspond à votre semaine de collecte.

Ex. : Si vous habitez Angliers, la collecte des ordures ménagères a lieu un jeudi sur deux, semaine orange. Celle des emballages a lieu tous les vendredis.

*** Rattrapage de collecte au lendemain** pour tous les jours de la semaine suivant le jour férié.



Collecte à partir de 5h du matin. Pensez à sortir votre bac de collecte la veille. Les jours fériés, la collecte est assurée sauf les 1^{er} janvier * et 25 décembre 2024.

JANVIER 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

FÉVRIER 2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

MARS 2024

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

AVRIL 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

MAI 2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

JUIN 2024

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

JUILLET 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

AOÛT 2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

SEPTEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

OCTOBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

NOVEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

DÉCEMBRE 2024

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

UN DOUTE, UNE QUESTION ? contact@cyclad.org 05 46 07 16 66 cyclad.org



Commune	Ordures ménagères (1 semaine sur 2)	Emballages (Toutes les semaines)
Angliers	Jeudi	Vendredi
Benon	Vendredi	Mardi
Courçon	Vendredi	Mardi
Cram Chaban	Mercredi	Jeudi
La Grève sur Mignon	Vendredi	Jeudi
La Laigne	Mercredi	Jeudi
La Ronde	Jeudi	Mardi
Le Gué d'Allière	Lundi	Jeudi
Longèves	Lundi	Vendredi
Nuaillé d'Aunis	Mardi	Lundi
Saint Cyr du Doret	Jeudi	Mardi
St Ouen d'Aunis	Mardi	Mercredi
Taugon	Jeudi	Mardi
Villedoux	Lundi	Mercredi
SEMAINE BLEUE		
Andilly	Lundi	Vendredi
Charron	Mardi	Mercredi
Ferrières	Mercredi	Lundi
Marans	Jeudi	Vendredi
Saint Jean de Liversay	Jeudi	Vendredi
St Sauveur d'Aunis	Jeudi	Lundi

En sac, toutes les semaines :
 Marans centre ville Mercredi
 Vendredi

Mon mémo TRI



Tous les emballages se trient. Sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas imbriquer, ne pas écraser.



Plastiques rigides



Plastiques souples



Briques alimentaires



Emballages en métal

BIODÉCHETS



Tous les biodéchets alimentaires peuvent être déposés dans la borne marron. Épluchures, restes de repas, coquilles, marc de café, essuie-tout, croûtes de fromage, restes de viandes, de poissons et de crustacés, agrumes, produits alimentaires périmés sans emballage.

POUR TRIER LES BIODÉCHETS

Utilisez uniquement les sacs biodégradables fournis en mairie ou au siège de Cyclad. Retirez gratuitement votre équipement dans votre mairie.

ORDURES MÉNAGÈRES

Seulement ce qui ne peut pas être trié.



Produits d'hygiène jetables (cotons, masques, couches jetables...) petits objets cassés, sacs d'aspirateur... À déposer dans le bac dans un sac fermé.

PAPIERS PETITS CARTONS

Tous les papiers et petits cartons se trient et se recyclent. Petits emballages en carton, prospectus, journaux et magazines... À déposer dans les points d'apport volontaire.

VERRES

Bouteilles, bocaux et pots en verre... À déposer dans les points d'apport volontaire.

TEXTILES

Tous les textiles d'habillement, linge de maison et chaussures usagés peuvent être rapportés, quel que soit leur état, même abîmés. Ils doivent être placés propres et secs, les chaussures liées par paire, dans des sacs fermés. refashion.fr/citoyen/fr/point-deport Vos vêtements, linge de maison et chaussures déposés seront majoritairement reportés ou recyclés.

Mon bac, MODE D'EMPLOI

Pas de bac surchargé, ni de poubelles hors du bac.
Pas de liquide, cendres chaudes, déchets corrosifs ou dangereux. Pas de déchets verts, de gravats, d'engrais...

Les ordures à déposer dans le bac dans un sac fermé. Attention, ne pas utiliser de sac ouvert en « chaussette » à l'intérieur du bac. Celui-ci ne pourra pas être collecté.
Emballages à déposer dans le bac en VRAC, sans sac.

Bacs à sortir la veille du jour de la collecte et à rentrer dès que possible après passage du camion.
Bacs à placer sur le marquage prévu à cet effet, poignée opposée à la route.

Pour toutes réparations, remplacement ou changement de taille de bac, contactez cyclad : contact@cyclad.org 05 46 07 16 66 cyclad.org



À TRIER

	Courçon	Longèves	Marans	St Sauveur d'Aunis
Batteries	✓	✓	✓	✓
Bois	✓	✓	✓	✓
Cartons	✓	✓	✓	✓
Cartouches d'encre	✓	✓	✓	✓
Coquilles	✓	✓	✓	✓
Couettes et oreillers	✓	✓	✓	✓
Déchets Chimiques	✓	✓	✓	✓
Déchets électriques	✓	✓	✓	✓
Gravats	✓	✓	✓	✓
Huiles minérales	✓	✓	✓	✓
Huiles végétales	✓	✓	✓	✓
Lampes	✓	✓	✓	✓
Métaux	✓	✓	✓	✓
Mobilier	✓	✓	✓	✓
Palettes	✓	✓	✓	✓
Papiers	✓	✓	✓	✓
Piles	✓	✓	✓	✓
Plastiques souples	✓	✓	✓	✓
Plâtre	✓	✗	✓	✓
Polystyrène	✓	✓	✓	✓
Radiographies	✓	✓	✓	✓
Textiles, linge de maison et chaussures	✓	✓	✓	✓
Tout venant	✓	✓	✓	✓
Végétaux	✓	✓	✓	✓
Verre	✓	✓	✓	✓

✓ Acceptés - Filière de recyclage ✓ Acceptés ✗ Interdits

COURÇON

Rue de la Minoterie
17170 COURÇON
Lundi, mercredi, jeudi,
vendredi, samedi
9h-12h30 • 14h-17h30
Fermeture Mardi

LONGEVES

Lieu-dit Les grands Champs
17230 ANDILLY
Lundi, mardi, mercredi,
vendredi, samedi
9h-12h30 • 14h-17h30
Fermeture Jeudi

MARANS

Rue du Château d'eau
17230 MARANS
Lundi, mardi, jeudi,
vendredi, samedi
9h-12h30 • 14h-17h30
Fermeture Mercredi

Fermetures le dimanche
et les jours fériés

Merci de vous présenter sur le site au moins 10 minutes
avant l'heure de fermeture.

ST SAUVEUR D'AUNIS

Porte-fêche
17540 ST SAUVEUR D'AUNIS
Du lundi au samedi
9h-12h30 • 14h-17h30

SURGERES

Rue Antonin Gaboriaud
ZI Ouest 2
17700 SURGERES
Du lundi au samedi
9h-12h30 • 14h-17h30



DÉCHETS INTERDITS

Ordures ménagères et emballages (consultez votre calendrier des collectes), déchets de soins (lieux de dépôts sur cyclad.org ou dastri.fr), médicaments (à déposer en pharmacie), déchets hospitaliers, extincteurs, bouteilles de gaz, produits explosifs (fusées de détresse, feux d'artifice, munitions, obus...), cadavres d'animaux, déchets anatomiques, produits radioactifs. Liste non exhaustive.

CAS PARTICULIERS Amiante et Pneus

a Afin de répondre aux attentes des habitants, des collectes ponctuelles sont proposées **sur inscription** uniquement et avec les emballages réglementaires.

c Points de collecte sur les déchetteries de **Marans, Matha, Saint-Jean d'Angély, Saint-Sauveur d'Aunis et Surgères**. Réservé aux particuliers : 4 pneus maximum par foyer et par an, en fonction de la place disponible. Avant de vous rendre en déchetterie, merci de bien vouloir contacter Cyclad au 05 44 07 16 66 afin de vous assurer que le dépôt de vos pneus sera possible.

Pour les cas particuliers, rendez-vous sur cyclad.org

Les kits de bio
déchets sont
disponibles
gratuitement.
Vous pouvez venir les
chercher aux heures
d'ouverture de la
mairie

Des dépôts sauvages encore et encore



Le tri à la source des biodéchets, obligatoire depuis le 1er janvier 2024 est en progression constante. C'est le moyen le plus efficace pour réduire la quantité d'ordures ménagères.

A ce jour, 5097 foyers sont équipés dont 2081 en 2023, soit 41% des foyers du territoire de la CDC Aunis Atlantique. Dans votre commune, 51 foyers participent au tri des biodéchets soit un taux d'engagement à 23%.

Grâce à ce geste de tri, 307 tonnes de biodéchets ont été détournées des ordures ménagères en 2023 pour être compostées à proximité, c'est 240 tonnes supplémentaires par rapport à 2022.

Amicale des Anciens Elus des Saint Cyr de France

Rassemblement de l'Amicale le week end du 11 12 13 juin 2023 : Accueil le vendredi soir de nos hôtes à la salle des fêtes. Le samedi découverte de la ville de Rochefort en bus; Corderie Royale ,Pont transbordeur ,viaduc du Martrou ,maison de Pierre Loti ,les Demoiselles de Rochefort...

Le dimanche matin Assemblée Générale de l'Amicale. Puis départ vers le Marais Poitevin à Damvix pour une croisière repas sur la Sèvre Niortaise à bord du bateau Collibert. L'hébergement avait lieu au Camping la Mouette Rieuse à Courçon.

17 communes Saint Cyr de France participaient à cette manifestation qui a lieu chaque année dans un département différent.

Merci à tous ceux qui ont organisé cette manifestation.





LE CONSEIL EMPLOI A PROXIMITÉ



-Le P'TIT DEJ DE L'EMPLOI -

Un temps d'informations et d'échanges sur l'emploi, la formation, le projet professionnel. Ouvert à tous le JEUDI de 10h à 12h.

Chaque semaine, nous répondons à vos questions pour vous faire gagner en efficacité.

-Les RDV Point emploi -

Besoin d'un échange individuel avec le regard d'une conseillère sur l'emploi, la formation, l'orientation professionnelle. Sur RDV.

-La VAE -

Pour en savoir plus et vérifier si la Validation des Acquis d'Expérience est une démarche à mobiliser dans votre parcours, une conseillère de l'Espace Mosaïque propose un entretien individuel, gratuit et confidentiel.

_Contact : 05.46.01.94.39 Demander une conseillère en insertion professionnelle

ESPACE MOSAIQUE 27 RUE DE BENON 17170 COURCON

www.espacemosaïque.fr

Ces actions en faveur de l'emploi proposées par l'ESPACE MOSAIQUE, s'inscrivent dans le cadre de l'ERIP



L'Espace Régional d'Information de Proximité est un réseau d'acteurs de l'emploi, de la formation, de l'insertion professionnelle, de l'orientation professionnelle. Nous sommes identifiés comme lieu ressource à COURCON où toute personne peut trouver des informations l'aidant à faire évoluer son parcours professionnel.



FRANCE SERVICES pour faciliter l'accès aux droits

Nos 2 agents France services vous conseillent et vous accompagnent pour toutes vos démarches administratives en lien avec les partenaires et services de l'Etat : les finances publiques, l'ANTS, France travail, la Caf, la CPAM, la CARSAT, la MSA..., les formalités du quotidien comme la déclaration de revenus, le renouvellement des papiers d'identité, permis de conduire, carte grise...) demande d'aides (allocation logement, RSA) ou relatives au chèque énergie, MaPrimeRenov', MaPrimeAdapt'.

Nous vous accueillons avec ou sans rdv et mettons à votre disposition des ordinateurs en libres accès, une imprimante et un scan.

Pour toutes informations ou rdv : 05 46 01 94 39

Nos différents ateliers et activités :

- **Les rdv du mercredi** : un moment de rencontre créatif et ludique pour tous les âges proposé 2 fois par mois avec diverses activités ! Peinture, dessin, détournement d'objets, poterie... Une nouvelle programmation pour le printemps, chez l'habitant.
- **Des activités adultes pour prendre du temps pour soi !** Trouvez votre moment de détente et de bien-être parmi ces activités qui ont lieu de manière hebdomadaire ou à raison de 2 fois par mois sur Courçon : Ateliers multimédia, Cap Rando, Foulée Paisible, Cap Vélo, Karaoké, Pause Yoga, Cap Gourmet (atelier cuisine), Généalogie, Partage de lectures, atelier Patois.
- **LAEP 0-6 ans** : l'accueil du Lieu d'Accueil Enfants Parents « Pomme de Reinette se fait les mercredis et vendredi matin de 9h30 à 11h30 à la salle de la Métairie- au cœur du Pôle santé de Nuaillé d'Aunis.
- **Sorties familles, c'est reparti !** Activités ouvertes à tous ! Voici les destinations pour ce printemps 2024 : Ile de Nantes le 13 avril, La Vallée des singes le 15 juin, et pour cet automne Le Puy du Fou, le Bowling et du théâtre à la Comédie de La Rochelle. Sur inscriptions (places limitées). Tarifs accessibles selon l'âge et le quotient familial.
Détail du programme et des tarifs de chaque sortie à l'Espace Mosaïque au 05 46 01 94 39.
- **Activités parentalité** Venez-vous détendre et vous amusez en famille ! Découvrez un programme d'ateliers ludiques pour toute la famille, à destination des parents, grands-parents et enfants. Ateliers « parents-bébés » (0-3 ans) éveil musical, danse, bébé signe... et « parents-enfants » (3-6 ans) danse, éveil musical..., le samedi de 10h à 12h à la salle de danse de Courçon, réservations obligatoires.
- **ENJ** : L'Espace Net Jeunes (de 11 à 17 ans) permet de se retrouver et faire de nombreuses activités. Les animatrices sont à leur écoute et les guident dans la construction de leurs projets. Le local jeunes est ouvert tous les mercredis, samedis après-midi, ainsi que 2 vendredis soir par mois.
- **La Klik** troupe musicale de musiciens amateurs comme confirmés, accompagnée d'un professionnel d'Alejandro Barcelona, accueille à bras ouverts petits et grands jeunes et plus âgés. Peu importe si vous êtes musicien ou pas, c'est l'envie et le plaisir de rencontrer, de partager de beaux moments, de créer et jouer de la musique pour égayer votre quotidien.

Informations et inscriptions à l'accueil de l'Espace Mosaïque : 05 46 01 94 39

Nous restons à votre écoute et nous sommes ouverts aux horaires suivants :

lundi, mercredi, jeudi et vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30
et mardi de 11h à 12h30 et de 13h30 à 17h30 au 27 rue de Benon à Courçon.

N'hésitez pas à consulter notre site internet régulièrement

Renseignements :

Espace Mosaïque - 27 rue de Benon - 17170 Courçon - Tél. : 05 46 01 94 39

Mail: accueil@espacemosaique.fr Site : www.espacemosaique.fr

Facebook : Espace Mosaïque

Matériel en location à la Mairie

La commune propose aux habitants la location ou le prêt de matériel pour deux jours.
Liste complète ci-dessous :

Réf.	Matériel	Tarif Cne	Tarif Hors Cne
	TIVOLI (1)		
A	25 m ² (5x5) 1 pente	10 €	15 €
B1-B2	50 m ² (5x10) 1 pente ou 2 pentes	20 €	30 €
C	75 m ² (5x15) 1 pente	30 €	45 €
D	100 m ² (10x10) 2 pentes	40 €	60 €
E	150 m ² (10x15) 2 pentes	60 €	90 €
	BUVETTE (1)		
F	25 m ² (5x5) 1 pente	40 €	55 €
	BUVETTE + TIVOLI ATTENANTS (1)		
G1-G2	50 m ² (5x10) 1 pente ou 2 pentes	50 €	70 €
H	75 m ² (5x15) 1 pente	60 €	85 €
I	100 m ² (10x10) 2 pentes	70 €	100 €
J	150 m ² (10x15) 2 pentes	90 €	130 €
	PARQUET		
	21 plaques de 1m10 x 1m95 (surface totale 45 m ²)	Gratuit	30 €
	ESTRADES : 9 modules de 1m50 x 1m - h: 30 cm (surface totale 13,5 m ²)	Gratuit	3 € le module
	PLATEAUX REPAS nombre : 130 (Gratuit)		
	PLATEAUX TABLES BOIS + TRAITEAUX (Gratuit)		
	4 m x 0,70 m (14 personnes) nombre : 7		
	2 m x 0,70 m (6 à 8 personnes) nombre : 2		
	BANCS nombre : 24 (Gratuit)		
	CHAISES nombre : 100 (Gratuit)		

Réservation à l'accueil de la mairie

Extrait du règlement de la salle des fêtes

II - CONDITIONS D'UTILISATION DES LOCAUX

La salle et le matériel mis à disposition sont réputés pris en bon état, tout problème devant être signalé lors de l'état des lieux d'entrée accompagnant la prise de possession des lieux (le vendredi précédant le week-end de location, avant 16 heures).

Le loueur s'engage à occuper uniquement les locaux désignés ci-dessus, à les nettoyer et à les remettre en état après usage ainsi que tout meuble ou accessoire mis à sa disposition. Il veillera à ne pas dégrader les murs et plafonds, notamment lors de la fixation de décoration ou tout autre objet/matériel.

L'utilisation et la conservation des produits alimentaires éventuellement apportés par le locataire relèvent de son entière responsabilité.

La sous-location ou mise à disposition de tiers est formellement interdite.

Le loueur, doit se conformer aux règles d'ordre public habituelles, relatives à la sécurité, la salubrité et l'hygiène. Il est également responsable de la protection des mineurs pendant toute la durée d'occupation.

Le loueur devra se conformer aux obligations édictées par la SACEM en cas d'usage d'œuvres musicales lors de sa location.

Un état des lieux sera effectué par un agent communal ou un élu le lendemain matin de la location, accompagné par le locataire ou son représentant s'il le souhaite, afin de constater que :

- Le ménage a bien été effectué, sols balayés et lavés, nettoyage complet des sanitaires, appareils ménagers (fours, réfrigérateur, chambre froide, évier,...).
- Tables et chaises propres et non empilées pour permettre la vérification.
- Les déchets ménagers seront mis dans des sacs, lesquels seront déposés dans le container « vert », les déchets recyclables seront déposés dans le container « jaune », situés dans la cour de la salle des fêtes. Le verre dans le container réservé à cet effet situé Rue du Beurre.
- Vider le cendrier extérieur.
- Le matériel et les locaux n'ont pas été détériorés.

Il est interdit :

- De procéder à des modifications sur les installations existantes,
- De bloquer les issues de secours,
- D'introduire dans l'enceinte des pétards, fumigènes....,
- De déposer des cycles et cyclomoteurs à l'intérieur des locaux,
- D'utiliser les locaux à des fins auxquelles ils ne sont pas normalement destinés.

En cours d'utilisation, l'intensité sonore de devra pas dépasser le niveau maximum autorisé pour cette salle qui s'élève à 85 dB.

Au-delà, l'alimentation électrique de la sono sera interrompue automatiquement. Il convient donc de :

- Brancher l'alimentation de la sonorisation uniquement sur l'une des prises dédiées sur le circuit du limiteur,
- D'adapter le réglage des appareils de diffusion sonore ; un voyant de couleur vous signale le dépassement, vous avez alors quelques minutes pour abaisser le volume de votre sono,
- Ne pas neutraliser le capteur de contrôle du limiteur de son (cette éventuelle neutralisation est enregistrée par le système),
- Maintenir fermées toutes les issues,
- La sonorisation devra obligatoirement être éteinte au plus tard à 2 heures du matin,
- S'abstenir d'animations ou de manifestations bruyantes à l'extérieur de la salle,

Réduire au maximum les bruits provenant des véhicules (démarrages, claquements de portières, klaxons...).

Un élu est susceptible de se présenter inopinément pendant la durée de la location pour vérification des conditions d'utilisation listées ci-dessus.

III – CONSIGNES DE SÉCURITÉ

1. Le nombre de participants est limité à 100 personnes sauf plafond inférieur fixé par la Préfecture (Etablissement de 5ème catégorie).
2. Le loueur reconnaît avoir pris connaissance des consignes générales de sécurité visées en annexe I et s'engage à les appliquer et les faire respecter.
3. Toute personne se livrant à des actes susceptibles de créer un désordre ou une gêne pour les utilisateurs pourra être expulsée immédiatement

IV – TARIFS DE LA LOCATION

Le prix de la location de la salle des fêtes est fixé comme suit :

Salle des fêtes de « Margot »	Habitants de la commune	Habitants hors commune	Associations communales	Associations hors commune
Location demi-journée hors week-end et jour férié	55 €	105 €	Gratuit	85 €
Location journalière (1)	110 €	210 €	85 €	170 €
Week-end (2) du samedi 8h au lundi 8h	155 €	250 €	125 €	210 €
Journée supplémentaire	40 €			
Chauffage	$\frac{1}{2}$ jour = 20 € / 1 jour = 30 € / 2 jours = 40 € / 3 jours = 50 €			

Une ou plusieurs pénalité(s) est (seront) appliquée(s) en cas d'infraction selon les critères suivants :

- Non-respect de l'obligation d'éteindre la sonorisation à 2h00 du matin 200 €
- Non-respect de branchement sur les prises dédiées à la sonorisation 200 €
- Déplacement d'un élu ou des forces de l'ordre suite à une plainte du voisinage pour nuisances 200 €
- Salle non nettoyée 50 €

NOUVEAU - Food Truck devant la mairie

Chaque jeudi à 18h00, un food truck de pizza est garé le long du mur de la salle des fêtes à côté de la mairie.

Voici la carte des pizzas proposées. N'hésitez pas à commander par téléphone à partir de 17h30 au 07.52.05.02.21.

Pizza HALLES DENTE - La ronde

Sur place ou à emporter au 05.46.46.72.02

Taille unique +/- 31cm

PIZZAS



<p>Margherita 9 Sauce tomate, Mozzarella, Grana padano AOP, Huile d'olive extra vierge</p> <p>Végétarienne 12 Sauce tomate, Mozzarella, Poivrons grillés marinés, oignons rouges confits, Tomates séchées, Pesto Maison</p> <p>Regina 12 Sauce tomate, Mozzarella, Champignons frais, Jambon blanc supérieur, Origan</p> <p>Campione 13,50 Sauce tomate, Mozzarella, Champignons frais, Viande hachée, Jaune d'oeuf, Origan</p> <p>Quattro Fromaggi 13 Sauce tomate, Mozzarella, Chèvre, Grana padano AOP, Gorgonzola DOP, Origan</p> <p>Chevignola 13,50 Sauce tomate, Mozzarella, Oignons rouges confits, Pancetta, Chèvre</p> <p>Saumon 14,50 Crème fraîche, Mozzarella, Après cuisson: Saumon, Rondelle de citron</p> <p>Carne 14 Sauce tomate, Mozzarella, Jambon blanc supérieur, Spinata, Viande hachée, Persillade maison</p> <p>Céranola 16 Crème fraîche, Mozzarella, Gorgonzola DOP, Après cuisson: Jambon Italien affiné, Noix</p> <p>Calzone 12,50 Sauce tomate, Mozzarella, Jambon blanc supérieur, Jaune d'oeuf</p> <p>Chèvre - Miel 12,50 Crème fraîche, Mozzarella, Chèvre, Après cuisson: Miel, Noix</p> <p>Chef 13,50 Sauce tomate, Mozzarella, Jambon Italien affiné, Chèvre, Persillade maison</p> <p>Italienne 13 Sauce tomate, Mozzarella, Origan, Après cuisson: Jambon Italien affiné, Crème fraîche</p>	<p>Signature 14 Sauce tomate, Mozzarella, Viande hachée, Pancetta, Piment, Après cuisson: Oignons frits</p> <p>Barbecue 14,50 Sauce tomate, Mozzarella, Poivrons grillés marinés, Viande hachée, Spinata, Sauce barbecue, Après cuisson: Oignons frits</p> <p>Raclette 14 Crème fraîche, Mozzarella, Pancetta, Fromage à raclette, Pomme de terre, Poivre noir moulu</p> <p>Charcutière 15,50 Sauce tomate, Mozzarella, Pancetta, Persillade maison, Après cuisson: Jambon Italien affiné, Copeaux de grana padano AOP</p> <p>Forestière 13 Crème fraîche, Mozzarella, Pancetta, Pomme de terre, Champignons frais, Persillade maison</p> <p>Suppléments Légumes 1,50 Viandes, Charcuterie, Fromages ... 2 autres ... 1</p>
--	---

DESSERTS

Calzone Nutella ... 8
Pain pâte à pizza, Noisettes concassées, Amandes effilées, Supplément banane ... 1

BOISSONS

Coca, Thé glacé, Oasis	1,80
San pellegrino	2
Bière blonde Moretti	3,20
Bière Desprésados	3,50
Vins Italiens	prix sur l'ardoise

créations

Pizzas et dessert du moment.
N'hésitez pas à nous demander lors de vos commandes.

Nous utilisons principalement de la Mozzarella Fior di latte mais cela peut varier selon les stocks de nos fournisseurs.



Nos Pizzas...

Base tomate ou crème Ø 33cm - Déclinable en sans gluten (Ø environ 30cm)

Margherita 10 € (Mozzarella, olives, origan)	Orientale 14,50 € (Chorizo, merguez, poivrons, oignons confits, mozzarella, olives, origan)
Fromaggi 13 € (Fourme, emmental, mozzarella, copeaux de parmesan, olives, origan)	Landaise 16 € (Gésiers, magret, noix, foie gras, pomme de terre, persillade, champignons, mozzarella, olives, origan)
Princesse 11 € (Jambon, mozzarella, olives, origan)	Normande 15,50 € (Andouille, camembert, pomme de terre, pomme, mozzarella, olives, origan)
Royale 12 € (Jambon, champignons, oeuf, mozzarella, olives, origan)	Anti Pasti 13 € (Tomates, courgettes, oignons, mozzarella, olives, origan)
Bolognaise 13 € (Viande hachée, sauce tomate, oignons confits, mozzarella, olives, origan)	Chèvre 15 € (Chèvre, miel, jambon cru, mozzarella, olives, origan)
Kebab 15,50 € (Viande kebab, oignons confits, tomate fraîche, sauce blanche, mozzarella, olives origan)	La Rochelaise 14,50 € (Cagouilles, persillade, oignons confits, mozzarella, olives, origan)
Savoyarde 14,50 € (Pomme de terre, reblochon, lardons, oignons confits, mozzarella, olives, origan)	Pizza Dessert 8 € (crème fraîche, chocolat blanc, chocolat noir, grains de praliné)
Saumon 15 € (Saumon fumé, crème fraîche, fondue de poireaux, mozzarella, olives, origan)	

Ingrédient supplémentaire **1€**
Supplément Burrata **3,50€**

POUR VOTRE SANTÉ, PRATIQUEZ UNE ACTIVITÉ PHYSIQUE RÉGULIÈRE. WWW.MANGERBOUGER.FR

Visitez nos menus éphémères dans le Bistrot des artisans d'origine. Produits non contractuels. Liste des allergènes détaillée sur demande.
Impression www.bistrot-des-artisans.fr - SARL - 44115 - 02 51 74 74 74 - 02 51 74 74 74 - 02 51 74 74 74 - 02 51 74 74 74

Etat des effectifs et nouvelle répartition des enfants suite fermeture classe.

Nous comptons 132 élèves. à la rentrée 2024.

- PS /MS, classe de madame RAYAPIN :

11 PS - 10 MS

- MS/GS, classe de madame BART :

9 MS - 13 GS

- CP/CE1, classe de madame UBERTI :

15 CP - 8 CE1

- CE1 /CE2, classe de madame GALLIAN :

10 CE1 - 13 CE2

- CM1 /CM2, classe de madame FALGON :

12 CM1 - 10 CM2

- CM1 /CM2, classe madame de VICENZOTTO et monsieur FREINET (le mardi) :

12 CM1 - 9 CM2

Une petite explication du passeport citoyen.

Cette année les élèves des deux classes de CM1 et CM2 participent au dispositif du « passeport du civisme ». L'objectif est de transmettre les valeurs de la République aux plus jeunes, à travers un parcours ludique et pédagogique.

Les élèves sont invités à s'impliquer concrètement dans la vie locale, ils deviennent alors acteurs plutôt que spectateurs, ce qui peut les aider à se forger un esprit libre et responsable pour construire la société de demain.

Le passeport aborde cette année 7 thématiques.

- Le devoir de mémoire : participation à une commémoration
- Prendre soin des aînés : l'association génération temps libre a proposé une action collective aux jeunes autour d'une activité manuelle.
- Connaître son territoire avec une course d'orientation au sein de la commune de la Ronde, proposée par la ribambelle, association des parents d'élève.
- Savoir donner, les enfants ont confectionné des bracelets brésiliens et des cookies et les ont vendus au profit de la ligue contre le cancer du sein.
- Se protéger et porter secours avec les sapeurs pompiers de la Ronde.
- Connaître les valeurs de la République, visite de la mairie de la Ronde en présence du maire Jean pierre Servant.
- Lutte contre le harcèlement, les élèves ont participé à des ateliers avec l'espace mosaïque.

Chaque action est « présidée » par un ambassadeur qui signe le passeport de chaque élève. Les retours sont positifs de tous côtés.

Nous remercions chaleureusement tous les intervenants ayant répondu présents à la mise en place de ce dispositif qui permet de créer un lien social entre les habitants, les acteurs locaux et les jeunes de l'école de St Cyr / La Ronde.

Avenir de la salle de motricité

Nous n'avons pas avancé sur ce point...

Une boîte à livres a été installée devant la Mairie de Saint Cyr du Doret, près des panneaux d'affichage!

N'hésitez pas à venir échanger les livres en bon état dont vous ne vous servez plus!



Le droit à une complémentaire santé pour tous !



Vous habitez ou vous travaillez en Aunis Atlantique et vous ne bénéficiez pas d'une mutuelle obligatoire ?

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) d'Aunis Atlantique se mobilise pour vous permettre de bénéficier d'une **complémentaire santé à un prix attractif** grâce au dispositif « Ma commune, Ma santé ».

INFOS ET INSCRIPTIONS

- auprès du CIAS : 05 46 68 92 93 / cias@aunislantique.fr



Une permanence se tiendra le 16 avril au matin à la Mairie, pour effectuer des devis.

Club des couturières de Saint Cyr

Quelques confections pour les bébes nés prématurés



Les couturières se réunissent tous
les jeudis après-midi à partir de
14h00 à la salle des fêtes
Vous êtes cordialement invités pour
participer

Animations sur la commune 2023



Feux d'artifice et bal du 15 juillet



Le Grand National de CCE à l'Écurie de Saint-Cyr :

Un Événement Équestre Mémorable en juillet 2023

Saint-Cyr-du-Doret – Le mois de juillet a vu l'écurie de Saint-Cyr prendre un tout autre éclat avec la tenue de l'étape du Grand National de Concours Complet d'Équitation (CCE) 2023. Cet événement a rassemblé une pléiade de cavaliers venant de toute la France, allant des professionnels chevronnés aux amateurs passionnés. Le parcours de cross a offert une expérience mémorable, mettant en valeur de magnifiques chevaux et des passages de gué techniques. Ce rendez vous a incontestablement fait rayonner Saint Cyr du Doret et ouvert la voie à de nouvelles ambitions pour l'avenir.



Une Étape Majeure du Grand National de CCE

Le Grand National de CCE est l'un des temps forts de l'équitation en France. Il regroupe les cavaliers les plus talentueux du pays, pour une série de compétitions de haut niveau. En juillet 2023, l'écurie de Saint Cyr a eu l'honneur d'accueillir cette prestigieuse étape, attirant des compétiteurs de renom. Les concurrents ont eu l'occasion de montrer leur maîtrise dans trois disciplines : le dressage, le saut d'obstacles et le cross.

Une Affluence Exceptionnelle

L'attrait de cet événement a été renforcé par la participation de cavaliers de toute la France, mélangeant amateurs et professionnels. L'écurie de Saint Cyr s'est transformée en un lieu de convergence pour les amoureux des sports équestres. L'affluence record a créé une atmosphère vibrante et a montré que l'équitation est une passion partagée par de nombreuses personnes, quel que soit leur niveau de compétence.

Un Parcours de Cross Impressionnant.

Le point culminant de cet événement a été, sans aucun doute, le cross. Le parcours a offert un spectacle à couper le souffle, mettant à l'épreuve la technique et la complicité entre les cavaliers et leurs montures. Les passages de gué, en particulier, ont exigé une grande habileté et ont ravi les spectateurs.

Les cavaliers ont démontré une maîtrise exceptionnelle, faisant preuve de courage et de précision pour franchir les obstacles et les défis techniques.

Le Rayonnement de Saint Cyr du Doret

Le Grand National de CCE à l'écurie de Saint Cyr a incontestablement mis la commune de Saint Cyr du Doret sur la carte de l'équitation en France.

Des Perspectives Brillantes pour l'Avenir

Le succès de cet événement a ouvert de nouvelles perspectives pour l'écurie de Saint Cyr. Son gérant, Monsieur David Barraud, est en pourparlers pour organiser en 2024 une étape du Concours Complet International. Si cela se concrétise, Saint Cyr du Doret accueillera des cavaliers internationaux de haut niveau, donnant ainsi un nouvel élan à la réputation de l'écurie et à la renommée de la commune.

En somme, l'étape du Grand National de CCE à l'écurie de SaintCyr en juillet 2023 a été un événement inoubliable qui a rassemblé des passionnés d'équitation, des athlètes de talent, et a fait briller Saint Cyr du Doret sous les projecteurs équestres. L'avenir s'annonce prometteur, avec des projets ambitieux en perspective pour faire de cette écurie un lieu de renommée internationale.

Marie Bénédicte DUVIVIER
Conseillère municipale

Le 26 mai a également eu lieu un spectacle de cirque équestre
“ La tournée du facteur “ Compagnie Andjai

L'histoire réjouissante d'un duo entre un facteur rêveur et un cheval acrobate !

Sacoche virevoltante, casquette conquérante, le facteur Eddy Bolino et son cheval s'embarquent pour une tournée inattendue. Pendant ce courrier au long cours, le cheval devient le véritable pilote et le facteur son second. Embarqué dans cette tournée loufoque, le public passager devient le destinataire de ces missives très spéciales. Ils créent ensemble un duo sensible homme-animal dans l'esprit des films muets, accompagnés par le musicien Claude Delrieu. La musique en live accompagne, souligne la complicité du postier fantaisiste et du cheval malicieux



Octobre rose



Avec la participation de PamPam création



Votre

Cérémonie du 11 Novembre 2023

Cette année la cérémonie du 11 Novembre c'est déroulée avec la présence des enfants du SIVOS participants au passeport civisme



Le parcours du père Noël



Déambulation en tracteur offert par Mr David SOUCHET



Les décorations ont été réalisées par les agents communaux en recyclant des matériaux

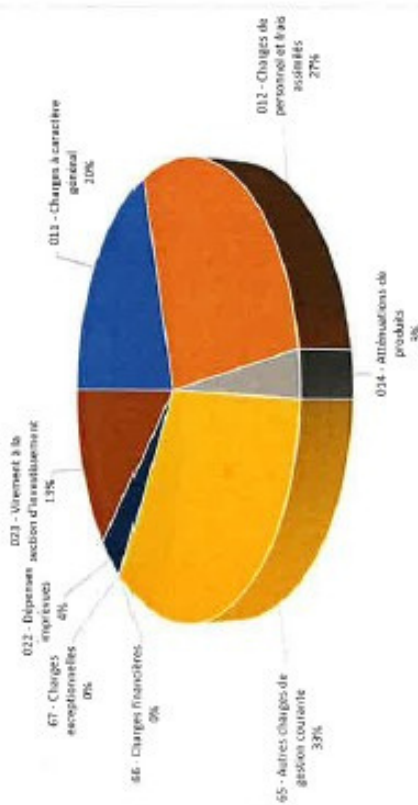


Repas des aînés
 Cette année au restaurant "Le 1913"
 St Jean de Liversay



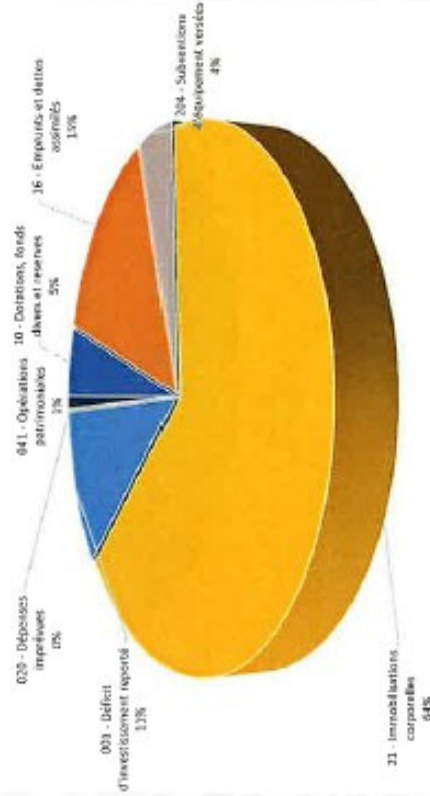
Dépenses fonctionnement	Désignation	BP 2023
	011 - Charges à caractère général	110 302,03
	012 - Charges de personnel et frais assimilés	148 705,00
	014 - Atténuations de produits	16 000,00
	65 - Autres charges de gestion courante	179 034,66
	66 - Charges financières	642,57
	67 - Charges exceptionnelles	123,00
	022 - Dépenses imprévues	19 651,76
	023 - Virement à la section d'investissement	70 482,79
		544 944,10

BP 2023 - Dépenses de fonctionnement



Dépenses investissement	Désignation	Total Budget
	10 - Dotations, fonds divers et réserves	5 000,00
	16 - Emprunts et dettes assimilés	16 371,79
	204 - Subventions d'équipement versées	4 562,00
	21 - Immobilisations corporelles	69 014,14
	001 - Déficit d'investissement reporté	11 577,01
	020 - Dépenses imprévues	198,26
	041 - Opérations patrimoniales	873,84
		107 597,04

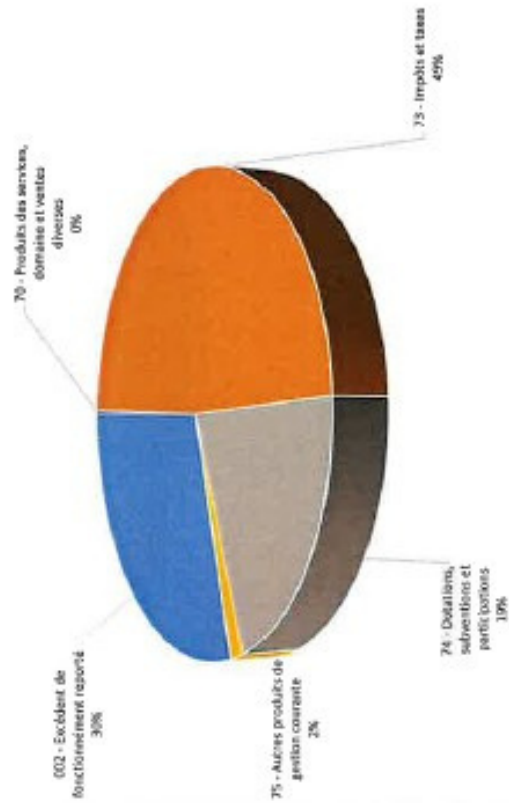
BP 2023 - Dépenses d'investissement



Recettes fonctionnement

Désignation	Total Budget
70 - Produits des services, domaine et ventes diversés	3 300,00
73 - Impôts et taxes	265 443,00
74 - Dotations, subventions et participations	106 405,00
75 - Autres produits de gestion courante	8 550,00
002 - Excédent de fonctionnement reporté	163 246,10
	544 944,10

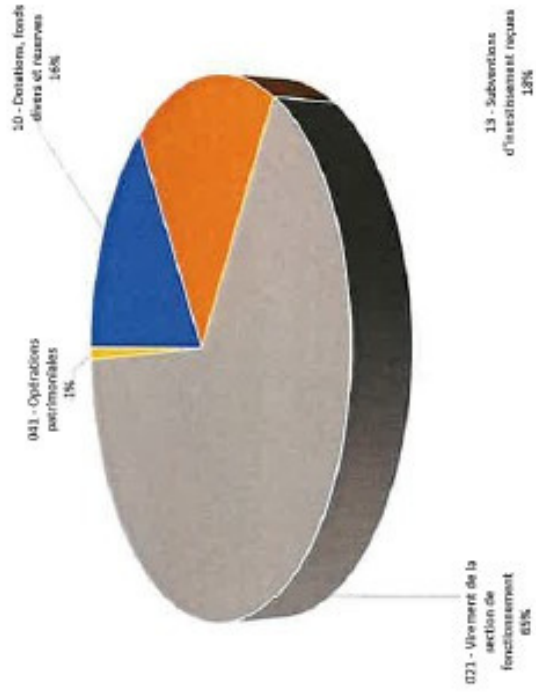
BP 2023 - Recettes de fonctionnement



Recettes investissement

Désignation	Total Budget
10 - Dotations, fonds divers et réserves	17 118,47
13 - Subventions d'investissement reçues	19 121,94
021 - Virement de la section de fonctionnement	70 482,79
041 - Opérations patrimoniales	873,84
	107 597,04

BP 2023 - Recette d'investissement



Les dates à retenir

- 2 Avril 18h30 réunion de sensibilisation aux biodéchets - sur inscription à la mairie
- 11 Avril à 20h00 réunion de sensibilisation à la cybersécurité animée par les gendarmes à la salle des fêtes, part de pizza et boisson offertes - sur inscription à la mairie
- 16 Avril matin permanence CIAS mutuelle - sur inscription au 05.46.68.92.93.
- 30 avril fin des inscriptions sur les listes électorales pour les nouveaux habitants. Accessible en ligne depuis service public ou aux heures d'ouverture de la mairie muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.
- 8 Juin commémoration des anciens combattants pour la guerre d'Indochine
- 9 Juin élections européennes
- 20 Juillet fête de l'été à Saint Cyr Du Doret avec feu d'artifice (remplace le 14 juillet) - inscription pour le repas à la mairie
- Octobre Rose
- Novembre Bleu
- Repas des anciens
- Gouter de Noël pour les enfants

